



explosion azf

site chimique toulouse

Les idées courtes... ...la mémoire aussi

Collectif ça dégaze

c./o. **CRAS**

Centre de recherche sur l'alternative sociale
octobre 2001



DESSIN PUBLIÉ DANS TOULOUSE ENVIRONNEMENT, JOURNAL DU SPPPT

LES IDEES COURTES, LA MEMOIRE AUSSI

De 1986 à 2001, comment ont été pris en compte les risques engendrés par le site chimique du sud de Toulouse dans les articles de presse, essentiellement La Dépêche du Midi, les déclarations des industriels et des pouvoirs publics ?

Un rapide voyage parmi les archives du C.R.A.S., dans l'urgence, au lendemain de l'explosion du 21 septembre, agrémenté de citations de La Dépêche du Midi (dans le texte indiquée DdM) récoltées ces derniers jours, nous fournit une mise en parallèle édifiante.

Bien sûr il ne s'agit pas d'un travail exhaustif sur tout ce qui a été dit, fait, pour dénoncer les dangers de ce site chimique, ni sur tout ce qui a été dit ou fait pour en nier la dangerosité réelle. Il s'agit avant tout de rendre brièvement un aperçu des discours - et du double langage qui y est tenu - martelés pour toujours « rassurer » sans jamais informer sur l'essentiel.

Le texte d'analyse de la situation actuelle se trouve en pages 13 et 14.

Collectif ça dégaze

On peut retrouver les textes de cette brochure sur le site Mayo 37. Avec plein d'autres choses intéressantes.



Adresse : www.mayo37.fr/st

1986 :
« LES CHEMINEES DE L'ONIA N'ONT ENCORE TUE PERSONNE.
JAMAIS »

Avril 1986 : La Préfecture s'apprête à diffuser une fiche (lire page 18) sur la conduite à tenir en cas d'alerte à la pollution atmosphérique. *« Important mais pas alarmant »* commente la DdM, qui saisit l'occasion pour faire un dossier pendant plusieurs jour sur *« le passé, et l'avenir de la plate-forme chimique du sud-toulousain »*. Dommage de se priver aujourd'hui d'un commentaire en forme d'éditorial signé Michel Burlet (lire l'intégralité en annexe) : *« Il semblait en effet opportun d'attirer l'attention sur ce grand pan de l'économie toulousaine, ses composantes, son poids réel, au moment où s'opèrent de profondes restructurations (...). La lecture de cette simple feuille (la fiche de la Préfecture) doit être prise au sérieux. Mais elle ne doit inspirer aucun sentiment de crainte particulier : il y a soixante ans que les cheminées de l'O.n.i.a. – comme on continue de le dire à Toulouse – fument au-dessus de Langlade. Elles n'ont encore tué personne. Jamais. Il n'y a aucune raison pour que cela change. (...) La Dépêche a donc voulu donner à cette information l'ampleur qu'elle mérite. Mais aussi la présenter avec la « distance » qui convient. (Dans ces) usines (...) on manipule, certes, des produits toxiques. Mais on fabrique ensuite des engrais qui fertilisent nos sols. Les revêtements qui équiper nos automobiles. Et les médicaments qui nous guérissent. »*

Dans un encadré en-dessous, quelques questions sont posées à M. Noël, directeur régional des affaires civiles, de défense et de protection civile. Exemple : *« Pourquoi ne pas prévoir l'usage de masques à gaz ? Parce qu'il convient de ne pas dramatiser »*. Dont acte.

*« On a laissé une véritable bombe à portée de la ville,
en estimant simplement que des procédures dans la manipulation
et des contrôles réguliers suffisaient à réduire tout risque.
Pendant des années, la « bombe » est en effet demeurée « virtuelle ».
Et les industriels concernés, les autorités compétentes écoutaient
d'une oreille un peu lasse les inquiétudes de tous ces riverains qui,
n'est-ce pas, ne connaissaient rien à la pétrochimie »
(Jean-Claude Souléry, DdM 25/09/01).*

AZF – Grande Paroisse

La DdM s'emploie donc à décrire, ce mois d'avril 1986, la réalité moderne des entreprises du pôle chimique : AZF ouvre le ban sous le titre *Une « jeunesse » de soixante ans*.

Extraits : *« L'usine de Toulouse fabrique aussi des nitrates d'ammonium industriels qui sont expédiés vers tous les continents et qui font d'Azf le premier exportateur mondial de ce type de produit. Il ne fait aucun doute que ces unités, confrontées aux fulgurants progrès de la technologie, aux normes les plus draconiennes imposées aux pollueurs et aux vicissitudes du marché, sont passées par toutes sortes de modernisation. (...) Il semble inutile de rappeler que c'est l'Onia qui, après la guerre, a joué un rôle considérable dans le développement de l'utilisation des engrais par l'agriculture française. Notre région, elle-même, a bénéficié au premier chef d'un approvisionnement régulier (...). N'oublions pas que sans engrais la production céréalière de la France serait divisée par deux ! »* (Christian Delfau).

Deuxième volet *L'enjeu d'un pari industriel*. Extraits toujours signés Christian Delfau : *« Au niveau de la sûreté (...) AZF Toulouse a été jugée d'un niveau satisfaisant et figure même parmi les plus avancées en France dans l'application de la directive Seveso. (...) Même improbable (pas une victime n'a été à déplorer autour de l'usine depuis sa construction), l'éventualité d'un tel accident ne peut être totalement exclue. Elle est d'ailleurs retenue par les pouvoirs publics (...). La présentation officielle (...) et l'envoi (...) par l'administration, à plus de 40 000 foyers, d'une plaquette explicative sur la conduite à tenir en pareil cas, aura pour but d'apprendre aux personnes concernées à se protéger efficacement »*.

Tolochimie

Autre volet de l'enquête de la DdM, Tolochimie. Où l'on apprend qu'après des moments difficiles, l'entreprise se restructure autour de la phosgénation et de l'hydrogénation, notamment dans la fabrication de produits agrochimiques. *« Vu l'essor rapide du marché mondial de la protection des plantes, la direction de Tolochimie voudrait porter (la production) de 40 à 46 tonnes par jour, et c'est là qu'interviennent les riverains et les écologistes, en réaction à l'enquête publique qui accompagne (obligatoirement) la démarche des chimistes »*. Il s'agit alors d'un projet d'extension de Tolochimie à laquelle s'oppose, notamment, Les Amis de la terre (lire plus loin).
Salauds d'écologistes.

Société nationale des poudres et explosifs

Enfin, dernier volet, la SNPE, où l'on ne fabrique plus de poudrès, mais du phosgène. Petit encadré sur le gaz en question : *« Le phosgène sous les verrous : Le Snpe fabrique le phosgène. Un mot qui fait peur. Le COCl₂ agit dangereusement sur les voies respiratoires. Cette molécule, connue depuis 1812, est pourtant devenue l'un des produits majeurs de la chimie du XXe siècle. Depuis 1930, sa production n'a cessé de croître dans le monde. La Snpe est devenue l'un des leaders internationaux de ce marché et exporte aussi bien au Japon qu'aux Usa. En devenant ce spécialiste, la Snpe a acquis*

un savoir-faire inégalé. Particulièrement en matière de sécurité. » Dans l'article qui accompagne cet encadré, les superlatifs sont signés Michel Burlet : « (...) cette machine (la Snpe) « à concentrer de la matière grise » possède une capacité de réaction et une créativité qui font d'elle l'instrument idéal de la recherche de pointe, de la mise en production instantanée, de l'adaptation aux marchés les plus innovants ». Oui mais voilà, la Snpe elle aussi veut s'agrandir. S'agirait pas de lui mettre des bâtons dans les roues : « La souplesse de l'unité de Toulouse qui fait sa force est à ce prix. A l'administration de le comprendre quand le moment viendra sans doute d'envisager une extension sur le site de Braqueville derrière Azf ».

Sacré Michel Burlet, rien n'arrêtera le progrès, surtout pas lui.

« Le phosgène : ce gaz de tous les dangers »
(DdM, 25/09/01)

**1986/1987 :
ASSEZ FUME
ON NE GERE PAS UNE BOMBE, ON LA DESAMORCE**

1986/1987 : Mobilisation contre l'extension de Tolochimie. Manif des Amis de la Terre, pétition envoyée au Préfet, demandant « l'ouverture d'une étude sur la reconversion possible » du site chimique. Le Préfet répond : « Le problème d'une reconversion éventuelle du site est de compétence municipale » (DdM 16/09/87).

Avril 1987 : Un collectif au nom évocateur, *Assez Fumé*, mène une campagne de sensibilisation des riverains en mettant dans les boîtes aux lettres une feuille recto verso où sont reproduites les consignes de sécurité de la Préfecture (surmontées d'un bandeau « *c'est trop con pour être faux* »), agrémentées de commentaires maison pour réclamer la fermeture « des usines de mort » : « *Dans ces conditions on ne discute pas, on arrête le massacre* » (lire pages 16 et 17). Cette opération est également accompagnée par une campagne d'affichage (voir page 20) « *Bas les masques. Fermeture des usines de mort : AZF, SNPE, Organichim, Tolochimie* ».

La Préfecture fera savoir par voie de presse qu'il s'agit « d'un canular de mauvais goût ». La Dépêche titre le communiqué de la Préfecture par ces mots : *Zone industrielle Sud : Sinistre plaisanterie* (lire page 19).

29 octobre 1987 : L'usine d'engrais de Nantes brûle, laissant s'échapper un nuage de chlore et de nitrate. Le feu s'est déclaré dans un hangar qui abrite 850 tonnes de nitrate d'ammonium. Le lendemain, la DdM s'inquiète dans un encadré *Et si ça arrivait à Toulouse ?*. L'inquiétude ne va pas au-delà du titre : « *les services de la protection civile n'ont pas attendu la catastrophe nantaise pour s'en inquiéter : un plan Orsec-Tox a été rendu public en 1985* ». Ouf. Car Orsec-Tox a tout prévu : « *Le plan Orsec-Tox n'oublie pas cependant que les risques les plus imprévisibles sont mobiles : le camion ou le train transportant des produits chimiques ou radioactifs pris dans un accident, l'avion qui s'écrase sur une zone industrielle, etc.* »

Et alors quelles mesures seront prises ? On ne sait pas, l'article est fini. L'association de riverains de Toulouse-Sud et banlieue contre les nuisances et pollutions industrielles et les Verts haut-garonnais, quant à eux, s'alarment un peu plus sérieusement et redemandent « la constitution d'un bureau d'études chargé d'envisager la reconversion du site, avec la possibilité de fabriquer sur la plate-forme toulousaine des engrais biologiques (ça existe), évitant ainsi les licenciements. (...) On ne gère pas une bombe, on la désamorce ».

1 novembre 1987 : « *Les Toulousains du quartier d'Empalot ont été sollicité par une très désagréable odeur : Forte, âcre, et un tantinet piquante* » (DdM du 1/11/87). C'est joliment dit. Il s'agit d'un « échappement gazeux » de la Snpe. « *Cette chimie, il faut le dire, n'est pas inoffensive* » écrit Jacques Bertrand dans La Dépêche. C'est vrai, il faut le dire. Mais il faut aussi s'empresse de rajouter : « *Mais elle ne devient dangereuse que lorsqu'elle concerne des quantités très importantes. Or le dégagement survenu à Toulouse a été minime, bien qu'il ait été suivi d'une très forte odeur qui pouvait faire penser que l'ambiance est saturée par un gaz auquel s'attache, très*

subjectivement, la notion de toxicité. Ce n'est heureusement pas le cas ». C'est vrai, les gens sont trop émotifs : ils sentent le gaz, et de suite, ils pensent que c'est toxique. C'est fou.

Le 5 novembre 87 : Toujours une histoire de gaz qui fuit à la Snpe, mais c'est toujours pas dangereux. Quatre employés sont hospitalisés « par précaution » au Chr de Purpan. Cette fois à la DdM c'est René Grando qui est chargé d'expliquer que tout va bien. Après rappel des faits, de ce qu'est le phosgène (un gaz qui a servi à tuer des gens et qui maintenant les sauve en faisant des produits pharmaceutiques, des matières plastiques, des herbicides et des insecticides), l'article se termine sur ces notes rassurantes : « On indique, du côté de la Snpe, que des précautions draconiennes sont prises pour produire, stocker et transporter le phosgène dans des conditions optimales de sécurité, tant pour le personnel de l'usine que pour la population du quartier environnant ».

Alors que Gilbert Laval dans *Libération* semble, lui, perdre son sang-froid : « Il n'y a bien sûr aucun danger » précise la direction. Air connu. (...) Il y a ceux qui additionnent tous ces produits et concluent à la catastrophe géante toujours possible et ceux qui ne comptent que les « fifrelins de milligramme de gaz » qui échappent de temps en temps (...). La fuite au prochain numéro ».

1988/89 :
FANTASTIQUE RECONVERSION (Dépêche du Midi)
OU
TOULOUSE VILLE DANGEREUSE (Journal de Toulouse)

17 mars 1988 : La Dépêche vante les mérites de la Snpe. « Depuis 1971, la plus vieille industrie de Toulouse a entrepris une fantastique reconversion. (...) « Nous avons toujours conservé une organisation très rigoureuse concernant les problèmes de sécurité » poursuit le « patron » (Bernard Wiedemann). (...) Le chiffre d'affaire a été multiplié par quatre. 'L'une de nos chances, résume M. Wiedemann, c'était que nous disposions d'un produit miracle, le phosgène, tant décrié par ailleurs'. » L'article est signé Alain Buisson. Un nom à retenir, voir un peu plus loin. Dans un encadré en dessous de l'article, un intertitre en exergue : « La mauvaise réputation du phosgène est surfaite », une citation du patron de l'usine. Lequel patron se félicite de moins polluer que dans « les années 80 où l'on relevait effectivement de l'acide chlorhydrique et des traces de phosgène dans l'air ».

BIS : « Le phosgène : ce gaz de tous les dangers »
(DdM, 25/09/01)

Juillet 1989 : La grande mode à l'époque est de vouloir relativiser l'impact des rejets polluants dans l'air du site chimique en expliquant que les rejets des tuyaux d'échappement des automobiles sont plus importants. « Tous ateliers confondus, nous rejetons dix tonnes d'oxyde d'azote dans l'air par jour, autant que l'ensemble des automobiles de l'agglomération toulousaine » explique le patron de l'époque à Azf (DdM 4/07/89). Pendant ce temps, on distribue aux enfants des écoles des bandes dessinées sur la prévention des risques, à Aucamville, Blagnac, Cugnaux, Portet, Toulouse-Sud et Ramonville (DdM 3/02/89).

Toujours en 1989, le 3 novembre, *Le Journal de Toulouse* s'interroge : *Toulouse ville dangereuse ?*, anticipant sur une étude à paraître du ministère de la Recherche et de la Technologie sur les « villes dangereuses en France ». « On y apprend quand même, explique Christian Chaumerliac, que Toulouse est un des « points chauds » de l'urbanisme français. La proximité du complexe chimique du Chapitre et la production de trois gaz redoutables : phosgène, chlore et ammoniac, sont encore une fois mises en évidence. (...) » Est pointé notamment dans l'article la pollution de l'air par l'ammoniac et le plomb. Un encadré à côté souligne quant à lui la dangerosité de la proximité des usines avec la ville : *Les usines dans les maisons*.

Extraits : « La proximité des sites à risques, la multiplication des voies de communication nécessaires aux transports de leurs dangereux produits, pèseront lourd dans les décennies à venir de l'agglomération toulousaine. (...) La population toulousaine s'est dangereusement rapprochée de ces usines. L'étalement en superficie du centre-ville en est la cause, ainsi que le développement des cités de la ceinture toulousaine : Portet, Muret, Labège, Blagnac, seront dans quelques décennies reliées à la métropole. L'hémisphère sud de Toulouse se remplit à la vitesse grand V. Bientôt l'autoroute Toulouse-Muret ajoutera un autre « facteur de catastrophe » à cette urbanisation. L'étude du ministère de la Recherche dénombre en effet deux « facteurs de risques » contre lesquels elle invite les élus locaux à lutter : le rapprochement géographique de la ville et des usines, d'une part, la multiplication des voies routières, ferroviaires et navigables à proximité des sites à haut risque, d'autre part. En France, l'urbanisation en bordure de zones dangereuses s'est généralisée en fonction des contraintes socio-économiques mutuelles. Les intérêts de la ville et des activités industrielles sont liés : sans usine, pas de logements ouvriers, pas de taxe professionnelle pour les communes ».

Pendant ce temps, *La Dépêche* poursuit son travail d'information sans affoler les populations.

Risques majeurs : Toulouse-Sud sous cloche. L'article explique que la plateforme chimique va être isolée d'ici 92 d'une seconde enveloppe empêchant tout dégagement polluant. Et aussi qu'en présence d'un anticyclone et en l'absence de vent, les oxydes et dioxydes d'azote et de soufre stagnent au-dessus des têtes à ce moment-là. Mais « heureusement pour les Toulousains, nous sommes à la limite de l'anticyclone dont le centre est beaucoup plus au nord. Si bien que le couvercle est moins étanche que sur Paris, Lyon ou Nancy. D'autre part, Toulouse n'est pas une ville habituellement polluée, cependant l'augmentation de la pollution ces derniers jours est sensible sans toutefois atteindre des seuils critiques ». Où il est également utilement rappelé que « la voiture à Toulouse nous apporte autant d'oxyde d'azote que l'usine chimique de la Grande Paroisse ». Et de terminer toujours sur une note joyeuse : « Tout est normal dans la Ville rose, affirme le docteur Anne-Marie Rajon, qui dirige le service communal d'hygiène et de santé, même la qualité de l'eau en ces temps de sécheresse. »

1990 :
SALAUDS D'ECOLOs

« En 1969 l'APC (Onia, Azf) avait failli fermer. (...) L'usine sera sauvée. Priorité à l'emploi. D'ailleurs qui se soucie de sécurité et l'environnement à l'époque ? »
Alain Buisson DdM, 30/09/01.

Alain Buisson, est-ce lui qui onze ans plus tôt, toujours dans la DdM, signe de ses initiales cette humeur méchante contre les Amis de la terre :

1990, février. Le Conseil départemental d'hygiène vient de donner un avis favorable pour l'extension de la Snpe. Les Amis de la terre manifestent devant la préfecture, avec des masques à gaz sur le visage. A. B., journaliste à la Dépêche du Midi, s'énervé (lire page 19):

« Humeur. Fallait-il sortir les masques ? Coucou, revoilà les « écolo » masqués dans la rue. Ils ne faisaient plus partie du paysage toulousain. Nous commençons à les croire « rangés des manifs » à force des les voir battre les campagnes électorales en complet veston. Mais leur rassemblement d'hier nous gêne un peu. S'il rappelle utilement (ô combien !) que le combat pour le droit élémentaire à respirer un air pur n'est jamais gagné (et là nous les suivrons toujours...), ce meeting folklorique pose des questions. Les « Amis de la terre » ne veulent plus entendre parler de la Snpe, la Poudrerie qui fait si peur avec ses voisins de la plate-forme chimique Sud. (...) Mais est-ce bien le moment de lui jeter des bâtons dans les roues ? Que l'on exige des garanties de sécurité draconiennes pour des usines aussi dangereuses (...), entièrement d'accord. Mais de là à dresser systématiquement l'opinion contre elles quand elles cherchent à se diversifier... (...) Peut-on le lui reprocher à l'heure où chaque emploi compte ? L'industrie chimique, il faut apprendre à vivre avec elle, car elle reprend du poids dans l'économie. (...) Pour un établissement comme celui-là sur leur territoire, certaines collectivités vont jusqu'à payer des milliards de centimes. Avec ou sans citernes d'acide chlorhydrique... »

Alain Buisson, un spécialiste de l'histoire du site chimique, puisqu'il l'a racontée plusieurs fois dans *La Dépêche du Midi*. En 2001, il la conclut différemment, cette fois par des mots amers :
« La facture de l'insouciance collective est lourde aujourd'hui, très, très lourde. »

**1991/2001 :
LES ELUS LOCAUX SE REVEILLENT
LE 21 SEPTEMBRE 2001**

En 1990 est créé le SPPPI, Secrétariat permanent pour la prévention des problèmes industriels, qui regroupe les industriels, les collectivités, l'Etat, et les associations. Un débat est lancé en son sein sur l'utilité d'un exercice d'alerte grandeur nature. Argument opposé par l'administration : cela risquerait d'affoler les populations. On se limitera à un exercice de sirène qui démontrera qu'elles sont très mal entendues dans plusieurs endroits de la ville. « Certains, les « jusqu'au-boutistes » considèrent la présence active des riverains comme indispensable. Pour eux, tout l'intérêt de l'exercice d'alerte réside justement dans le fait qu'il permet de tester l'aptitude des riverains à assimiler les consignes de sécurité à respecter au premier coup de sirène. Les « modérés » pour leur part, estiment qu'il ne faut pas effrayer inutilement les Toulousains et préfèrent une alerte « simplifiée » où seuls la Protection civile, les services de secours et les industriels jugeraient à la fois de leur efficacité et de celle de leurs équipements. » (Toulouse environnement, journal édité par le SPPPI). En 1991, « le SPPPI fait procéder à des essais de sirènes, suivis par des « auditeurs » volontaires. Des essais qui révèlent des anomalies dans la couverture sonore. Dans certains secteurs du périmètre les sirènes n'ont pas été entendues, ou très mal » (Toulouse environnement, déc. 95).

Une exposition itinérante *La chimie, une réalité quotidienne*, fait le tour des écoles accompagnée par l'association Science Animation et le service médical de l'Inspection académique, « accueillie avec un franc succès par plus de 3000 visiteurs » (Toulouse environnement, janv. 95). Et les enseignants peuvent participer à des journées de sensibilisation et de formation aux notions de risques majeurs.

En octobre 1996 le SPPPI fait le point sur le site chimique : *Chimie, une vieille dame en pleine forme*. (trad. : elle pète la santé).

Extrait de l'éditorial de Jean Mahenc, Président du SPPPI :

« A cet égard (sûreté et respect de l'environnement), la plate-forme chimique du sud de Toulouse peut être citée en exemple pour son souci avéré de mieux maîtriser le risque, mieux contrôler ses effluents et réduire ses nuisances ».

En août 1997 : Forte explosion sur la plate-forme chimique, à la Grande Paroisse (DdM du 8/08/97). « Une très forte déflagration suivie d'un grand souffle, (...) à 22h35. (...) Il ne s'agirait toutefois que d'un incident sans portée particulière. (...) Particulièrement sensibilisées aux problèmes de sécurité sur la plate-forme chimique du sud-toulousain, les populations alentour en sont quitte pour une belle frayeur. »

Toujours en 1997, la Snpe veut créer un nouvel atelier de chimie fine. Enquête publique et mobilisation des riverains.

Le 27 mars 1998, Des milliers de Toulousains incommodés par le nuage d'ammoniac (Ddm du 28/03/98). Une fuite a eu lieu vers 6 heures du matin dans l'enceinte de la Grande Paroisse. « Dès 10h30, hier matin, tous les indicateurs étaient déjà à la baisse. Peu à peu, dans la journée, l'odeur piquante finissait par se diluer dans l'atmosphère laissant un mauvais

souvenir... vite atténué par un soleil estival ». Toujours rien de grave pour la DdM.

Les élus locaux se sont réveillés le 21 septembre au matin, et ont décidé qu'ils ne voulaient plus de ça... chez eux. Ils n'hésitent pas à dire qu'ils n'en voulaient pas, que c'est l'Etat qui le leur a imposé.

Faux :

En 1999, Tolochimie veut s'agrandir. Avant l'enquête publique, l'entreprise pose le débat au sein du SPPI dont elle est membre.

Henri Farreny, membre des Amis de la terre, conseiller municipal à Ramonville et participant aux commissions du SPPI interroge : « *Votre dossier pose à nouveau un problème de fond, celui du déménagement de la zone chimique sud hors de l'agglomération. Je ne vois pas, à moyen terme, comment on pourra faire l'économie d'une telle opération.* » Nicole Maire, responsable des risques majeurs à la mairie de Toulouse lui répond que « *tel que l'aménagement de l'agglomération a été programmé pour les prochaines années, la question du déménagement n'est pas à l'ordre du jour* ». (Toulouse environnement, mai 99). Aujourd'hui le maire de Toulouse menace de s'enchaîner aux grilles si on ne lui ôte pas ce site de la vue.

La même année, le centre remplisseur de Totalgaz Fenouillet reçoit l'autorisation de mettre sous talus ses sphères de stockage de butane et propane, après une enquête publique sans accrocs. Le jour de la réunion d'information, le 3 novembre 98, à la mairie de Fenouillet, trois personnes seulement étaient présentes dans l'assistance. (Toulouse environnement, mai 99). Aujourd'hui, les maires de Fenouillet des communes alentour manifestent devant l'usine du groupe TotalFinaElf.

Le 14 novembre 2000, dans son supplément économie, *La Dépêche du Midi* publie une page consacrée aux louables efforts des patrons de Grande Paroisse, Tolochimie et Snpe en matière de dépollution : *La chimie se met au vert* en est le titre. Extraits avec des guillemets qui viennent à propos tenter de relativiser les mots qui pourraient faire peur : « *Quelle image les Toulousains retiennent-ils de la « zone chimique » implantée au Sud de la ville ? Un monumental dédale de tuyaux, à mi-chemin entre cité futuriste et art contemporain, d'où émergent de hautes cheminées. Des établissements à « risques », classés Seveso. Une suspicion de pollution que le terme « chimie » fait inmanquablement naître dans l'inconscient collectif. Et pourtant. Les fumées rousses de l'Onia, et cette odeur d'ammoniac qui pique la gorge ne sont plus aujourd'hui qu'un souvenir* ». Suivent quelques légendes et commentaires dignes d'un journal interne du pôle chimique : « *Tous les rejets, dans l'eau ou dans l'air, sont rigoureusement contrôlés sur le site chimique de l'île du Ramier* » ; « *contrôlés en permanence de façon draconienne par les administrations telles que la DIRE ou l'Agence de l'eau (les industriels de la chimie) sont régulièrement la cible des associations de riverains (...). Les coûts de dépollution constituent alors un handicap face à des concurrents peu scrupuleux* ». Ces articles sont signés de Philippe Hugon et Christian Chaumerliac lequel, dix ans plus tôt, écrivait *Toulouse, ville dangereuse* (lire page 8) dans *Le journal de Toulouse*.

**1982 / 2001 :
PERSONNE N'AVAIT PENSE A UNE EXPLOSION.
PERSONNE ?**

Les éditions du journal du SPPPI consultées ou les articles de « préventions » de *La Dépêche du Midi* évoquent les possibilités de pollution de l'air et de l'eau par rejets des industries chimiques, ou d'accidents par fuite de gaz toxiques. « *Personne, à aucun moment, n'avait envisagé la thèse de l'explosion* » soupire un responsable politique » (Alain Buisson, DdM, 30/09/01). Personne parmi les autorités « responsables ».

Le Mouvement pour une alternative non-violente (MAN) écrivait en 1982 dans une brochure sur l'armement chimique : « *Quand on connaît la toxicité du phosgène (autrefois utilisé comme gaz de combat) et qu'on le sait stocké à la Snpe, on peut frémir à l'idée des conséquences qu'aurait un séisme, une explosion, un attentat, une fuite, un bombardement* ».

Un peu d'histoire...

**...Quand Toulouse
s'appelait Poudreville...**

« Au début du XIX^e siècle, la municipalité souhaite l'éloignement de la poudrerie pour assurer la sécurité des habitants sans cesse menacée par des explosions destructrices. La dernière, survenue en août 1840, a provoqué la mort de neuf personnes et bien des dégâts matériels. »

guerre
Plus tard, pendant la première mondiale :

« Une importante chaufferie, la station de pompage et les châteaux d'eau y sont édifiés en 1915. L'année suivante, la décision est prise d'implanter une autre usine de l'autre côté de la Garonne, sur le site de Braqueville. La Poudrerie connaît une extension telle pendant la guerre que la *Dépêche* donne le nom de " **Poudreville** " à Toulouse. »

*ces extraits ont été trouvés sur un site culturel. Au fait où a fini la nitrocellulose ? (explosif fabriqué à la poudrerie à l'époque). Affaire à suivre...

Dormez en paix

L'accident majeur de Toulouse a été géré de la pire manière qui soit :

**par l'anesthésie des populations,
par l'occultation des réalités,
par la réécriture de l'histoire.**

Le vendredi 21 septembre 2001 un peu après 10 h 15, un silo de stockage contenant 300 tonnes de nitrate d'ammonium explose sur le site toulousain de l'usine de Grande paroisse appartenant depuis deux ans au groupe TotalFinaElf, une usine que les Toulousains appellent toujours par ses anciens noms : AZF, l'ONIA.

Le bilan sanitaire officiel et provisoire, un mois après, est de 30 morts, plus de 3000 blessés, dont plusieurs centaines très gravement atteintes (amputations, pertes de la vue, de l'audition, problèmes pulmonaires importants...). Ce bilan à long terme est difficilement évaluable en terme de traumatismes psychologiques (suicides, folie, troubles de la personnalité...).

Des milliers de logements ont été touchés, plus d'un millier de familles sont à la rue, ou chez elles mais dans des conditions extrêmement précaires. La vie sociale est anéantie dans les quartiers sud de la ville, beaucoup d'écoles, de services publics, de commerces ont été entièrement détruits, l'hôpital psychiatrique, s'il est reconstruit, ne le sera pas avant deux ans. Les répercussions sur la vie des gens aujourd'hui et demain sont elles aussi difficilement quantifiables.

Pourtant ce bilan humain, aussi lourd soit-il, est bien en deçà de ce qu'il aurait pu être quand on connaît la dangerosité du site. L'usine AZF-Grande Paroisse fait partie de la plate-forme chimique de Toulouse Sud où voisinent d'autres usines (Tolochimie, Société nationale des poudres et explosifs - SNPE, entre autres) qui produisent et utilisent, outre des substances hautement explosives, un gaz léthal, le phosgène, utilisé pendant la guerre de 14-18 et expérimenté par les nazis dans les chambres à gaz. Là encore, difficile d'avancer des chiffres, mais il est évident que la catastrophe à côté de laquelle nous sommes passés aurait anéanti pour longtemps la ville et l'agglomération.

Les périls que font courir à la population la présence de ce site ont été dénoncés à de nombreuses reprises par un certain nombre d'individus, de groupes ou d'organisations politiques, essentiellement depuis le début des années 80. Des propositions de reconversion complètes ont été imaginées et proposées (production d'engrais biologiques, procédé de phosgénation sans phosgène, petites unités de production...).

Par delà les successives fins de non-recevoir, ils se sont également heurtés à un double langage constant, de la part des industriels, des pouvoirs publics et d'une partie de la presse, mêlant chantage à l'emploi, reconnaissance des risques (« le risque zéro n'existe pas ») et dans un même temps minoration systématique des dangers encourus. Affichant ostensiblement une prise en compte « raisonnable » de ces risques, la priorité reste en définitive une gestion en l'état des sites, sans perspectives de transformations de fond. Il s'agit, en affectant de prendre toutes les mesures de sécurité « envisageables », d'évacuer la question de l'existence de ces bombes au cœur d'un territoire, quel qu'il soit.

Ce double langage nous a maintenus dans ce risque potentiel, cette explosion suspendue au-dessus de nos vies. L'obsession du « raisonnable » et du « réalisme » a été poussée jusqu'au ridicule. La possibilité d'une explosion n'avait même pas été envisagée dans le PPI (Plan particulier d'intervention). Mais cette fois-ci, le ridicule a tué.

C'est ce double langage confinant au ridicule qui a continué dans les heures qui ont suivi l'explosion : alors que la population la plus exposée n'avait plus d'habitation en état, alors que les vitres avaient explosé, la consigne d'urgence de la préfecture a été le confinement.

C'est ce double langage qui continue aujourd'hui :

- Nous ne savons toujours pas quelle est la toxicité du nuage qui a traversé la ville à la suite de l'explosion.
- Alors que le site n'a jamais été aussi dangereux à cause des dégâts subis, et que la manipulation et le transport des produits ont toujours été reconnus comme des sources de danger beaucoup plus importantes que leur stockage, aucune mesure d'évacuation de la population n'est envisagée.
- On manipule des substances explosives pour les évacuer avant de détruire ce qui reste le danger majeur, les dizaines de tonnes de phosgène.
- Alors que la destruction du phosgène a été réclamée par les populations, la Snpe en évacue une partie en catimini, mais conserve le reste de son stock intact et s'en sert de chantage à la réouverture, ce produit restant commercialisable.

C'est ce même double langage qui est à l'œuvre quand on évoque le risque nucléaire : les mêmes dénégations quant à l'accident toujours possible, les mêmes refrains sur le thème du progrès (« le nucléaire ou la bougie »). De quoi nous rappeler que la centrale voisine de Golfech fait peser sur la région une menace autrement plus lourde que l'explosion du 21 septembre (1).

C'est ce double langage que nous avons tenté d'analyser rapidement en consultant une partie de nos archives et en réalisant cette brochure. C'est ce double langage toujours à l'œuvre après la catastrophe, chez les responsables politiques et administratifs, chez les industriels, dans les médias, que nous continuerons d'analyser dans nos publications à venir. Parce que nous ne voulons pas être du bétail sacrifié sur l'autel du profit et du progrès.

Collectif ça dégaze, c/o CRAS.
18 octobre 2001

1 - Le CRAS a également publié en 1999, *Golfech. Le nucléaire : Implantation et résistances*. 600 pages, 100 francs.

« L'information est un acte de commandement »

(A. GIRAUD, Ministre de la Guerre, 27 février 87)

L'INFORMATION, patissons-en !

Si dans les consignes de sécurité, on vous recommande : « Mettez-vous à l'écoute des radios locales », osera-t-on vous rappeler la déclaration d'A. GIRAUD :

« L'information prend quelquefois figure de provocation, elle donne à l'événement une dimension scandaleuse et exhaltante. Il est clair que des gens ne veulent pas que du bien à notre pays et le manipulent... »

En clair : il s'agit de ne pas remettre en cause les profits des pollueurs au moindre pépin qui pourrait créer la panique...

Pour ça, on peut lui faire confiance ! N'a-t-il pas déjà décidé de réduire les visites des sites nucléaires par des personnes extérieures à l'armée. Motif : « les installations nucléaires ne sont pas les châteaux de la Loire » (Le Monde, 29/01/87).

GIRAUD, c'est la Loi du Silence. Il stocke l'information à six pieds sous terre, avec les fûts de déchets radioactifs.

Et dans sa phobie sécuritaire, il traduit l'information par miradots...

GIRAUD DIT...GIRAUD MENT...GIRAUD PHARE...GIRAUD DIT...GIRAUD MENT...G

- ★ AZF - SN.P.E. ça pue, ça tue, ça pollue, ça travaille pour l'armée, ça sert à rien !
- ★ GOLFECH on n'en veut pas ! Pourquoi pas reconverter le site en musée de la ballétrie ou de la bicyclette ?
- ★ ARRÊTER CA, c'est rompre avec la logique du profit à tout prix. Logique qui mène au surarmement, aux stocks alimentaires scandaleux, aux accidents industriels majeurs, aux profits impérialistes, avec pour seule justification le chantage au chômage...

Y'EN A GUVINE, C'EST LA THUNE II

Dans cette lutte pour mieux vivre, tout est permis !

- ★ du croc-en-jambe au passe-montagne,
- ★ du riz complet au charter pour GIRAUD,
- ★ du boycott des aérosols au sabotage industriel,
- ★ du siting à l'émeute,
- ★ du télégramme rageur à l'exigence de l'information.

Groupe AsseZ Fumé.

C'EST TROP BON POUR ÊTRE FAUX

COMPLEXE INDUSTRIEL
DE TOULOUSE-SUD

PREFECTURE DE LA
HAUTE-GARONNE

COMPLEXE INDUSTRIEL DE

TOULOUSE-SUD

Consignes individuelles de sécurité

Trente entreprises occupant 3.600 salariés
travaillent sur le complexe industriel de
TOULOUSE-SUD.

Ici comme ailleurs certaines fabrications
(engrais, colles, produits pharmaceutiques) nécessitent la mise en oeuvre de produits dangereux :
ammoniac, chlore, phosgène, gaz naturel.

A TOULOUSE, le métier des personnels,
l'expérience acquise, les investissements consentis
en matière de sécurité, rendent hautement improbable
toute pollution atmosphérique à caractère toxique.

Depuis la création de cette zone, aucun
accident grave n'a affecté la population avoisinante.

Néanmoins, dans le cadre de la Réglementation
Européenne, la conduite à tenir par chacun a été
définie dans l'hypothèse d'un accident qui survien-
drait malgré toutes les précautions prises.

A.Z.F. : Azote et fertilisants
Engrais et explosifs

☎ 61 41 41 50

S.N.P.E. : Société Nationale des Poudres et Explosifs
Armement et matières plastiques

☎ 61 53 24 24

TOLOCHIMIE : Filiale RHONE-POULENC
Pesticides - Moussees

☎ 61 40 34 03

(Imp. Spéciale)

AUJOURD'HUI

CONDUITE A TENIR EN CAS D'ALERTE

- ALERTE :

L'alerte est donnée par sirène dotée d'un signal caractéristique alternant pendant 5 minutes un appel de 30 secondes et un silence de 5 secondes.

col	Sil	Appel	Sil	Appel	Sil	Appel	Sil

- CONDUITE A TENIR CHEZ SOI

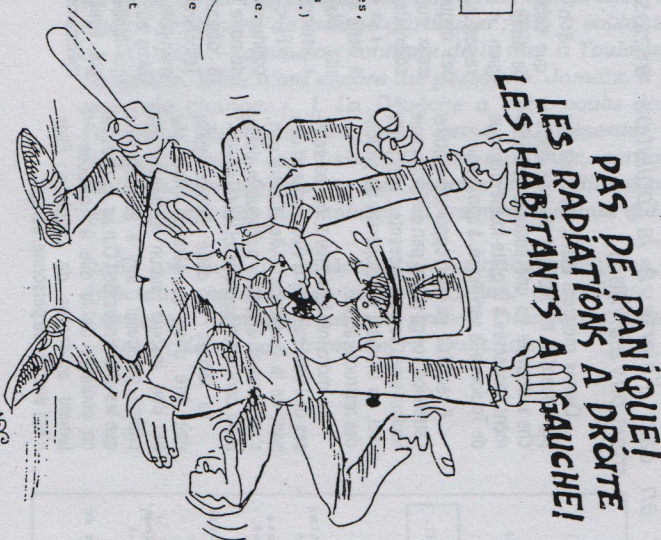
- Rester chez soi ou rentrer dans la maison la plus proche
- Fermer portes et fenêtres
- Arrêter tous les systèmes de ventilation (hottes, climatiseurs, aérateurs...) et éviter toute flamme et toute étincelle
- S'installer dans une pièce ayant un point d'eau (cuisine, salle de bains, toilettes...)
- Fermer les portes, fenêtres, volets
- Respirer à travers un linge imbibé d'eau
- Attendre, pour sortir, le signal de fin d'alerte.

3 - CONDUITE A TENIR LOIN DE CHEZ SOI

- Les piétons devront rassembler un linge (feutre, mouchoir, cache-nez, veste mouton...) et marcher lentement vers la maison la plus proche
- Les automobilistes devront fermer les glaces et les systèmes d'aération et de chauffage et s'écarter de la zone en se conformant aux instructions des services de sécurité.

4 - FIN D'ALERTE

SIGNAL CONTINU DE 3 MINUTES



SEVESO, BHOPEL, TCHERNOBYL, THREE MILES ISLAND, la liste est longue... mais les risques d'accidents ne sont plus exceptionnels. Que ces risques deviennent permanents et qu'on l'occupe, voilà la grande entreprise des pollueurs mégalomanes.

«Toutes les précautions sont prises...», certes, MAIS POUR QUE NOUS NE SACHIONS RIEN.

Sur les 323 sites classés -SEVESO- en France (c'est à dire à hauts risques), 5 seulement ont jugé utile de publier une plaquette pour informer la population d'environ des risques encourus.

Et... QUE CHOISIR? pouvait filtrer en janvier 87 :

«TOULOUSE, JOURS TRANQUILLES AU BORD D'UNE POUDDRIÈRE»

Pour les pollueurs, jouer avec la vie des cités n'est rien si le profit est suffisant. Mais ces usines ne sont ni indispensables, ni irremplaçables...

Dans ces conditions, on ne discute pas :

ON ARRÊTE LE MASSACRE

DEMAIN ?...

ALERTE PERMANENTE

• ALERTE :

La présence de plus en plus nombreuses d'industries à risques, mais néanmoins stochastiques (ciment, chimie) et la nécessité de leur protection face aux activistes, terroristes et écologistes, nous conduisent à imposer les règles suivantes.

• CONDUITE DU PARFAIT CITOYEN :

- * Porter votre carte d'identité autour du cou en permanence. Vous serez prioritaire en cas de blessures ou d'intoxication. Sinon, cela servira à identifier votre cadavre.
- * Tous les matins, avant de partir, téléphonez à l'ANP (76.11.22.20.82), l'Agence pour la Qualité de l'Air, vous indiquera le filin d'un bolide.
- * Pour plus de sécurité, ou si vous n'avez pas le téléphone, achetez un conchil et voyez la couleur qui lui est attribuée.
- * Dans tous les cas, il est recommandé de ne pas circuler en atmosphère extérieure plus de 20 mn sans avoir respiré aux distributeurs d'oxygène.

• VOS ELUS SONT A VOS CÔTÉS :

- * La Mairie de Toulouse agit pour votre sécurité respiratoire : jumelez avec Kiev aujourd'hui, elle le sera avec BHOPEL et SEVESO demain, pour être plus au cœur de l'information.
- * TOULOUSE, la ville européenne qui édicte la plus d'interdictions pour distribuer du chèque (voir le lieu de travail des conducteurs d'or respirable).
- * Vous qui n'êtes pas encore abonnés à nos services, contactez la Direction Régionale de l'APCM (Air Purifié et Contrôle Municipal).

RAPPEL

La ville de Toulouse met à votre disposition les souterrains du métro, spécialement équipés en abris pour vous donner une protection efficace en cas d'urgence.

La plate-forme chimique de Toulouse-Sud

III. - Regardez bien cette notice

La préfecture de Haute-Garonne va diffuser dans les jours qui viennent une fiche jaune qui précise la conduite à tenir en cas d'alerte à la pollution atmosphérique. Important mais pas alarmant.

Depuis mercredi matin, ce n'est pas par hasard si les lecteurs de « La Dépêche » trouvent ici une enquête spécialement consacrée à la plate-forme chimique de Toulouse, à son passé, à son avenir.

Il semblait, en effet, opportun d'attirer l'attention sur ce grand pan de l'économie toulousaine, ses composantes, son poids réel, au moment où s'opèrent de profondes restructurations.

Au moment, également, où les services de l'industrie, de la Recherche, d'une part, de la Protection civile, d'autre part, s'apprêtent à rendre publique le document dont nous publions ici le fac-similé.

La lecture de cette simple feuille doit être prise au sérieux. Mais elle ne doit inspirer aucun sentiment de crainte particulier : il y a soixante ans que les cheminées de l'O.N.I.A. - comme on continue de le dire à Toulouse - fument au-dessus de Langlade. Elles n'ont encore tué personne. Jamais.

Il n'y a donc aucune raison pour que cela change. Cependant - comme le disait, hier, M. Dabian, préfet de région - cela n'est pas non plus une raison pour ne pas s'efforcer de réduire les risques. Ni pour négliger d'informer ceux qui les encourent, si improbables soient-ils.

« La Dépêche » a donc voulu donner à cette information l'ampleur qu'elle mérite. Mais aussi la présenter avec la « distance » qui convient.

Et c'est dans cet esprit que nous poursuivrons, demain, ici, la publication de notre enquête, en invitant nos lecteurs à découvrir avec nous les usines de Tolochimie et de la S.n.p.e., où l'on manipule, certes, des produits toxiques. Mais où l'on fabrique ensuite des engrais qui fertilisent nos sols. Les revêtements qui équipent nos automobiles. Et les médicaments qui nous guérissent.

Michel BURLET.

CONDUITE A TENIR EN CAS D'ALERTE

1 - ALERTE :

L'alerte est donnée par sirène dotée d'un signal caractéristique alternant pendant 5 minutes un appel de 30 secondes et un silence de 5 secondes.

appel	SIL.	appel	SIL.	appel	SIL.	appel	SIL.	appel	SIL.

- CONDUITE A TENIR CHEZ SOI

- Rester chez soi où rentrer dans la maison la plus proche
- Fermer portes et fenêtres
- Arrêter tous les systèmes de ventilation (hottes climatisateurs, aérateurs...) et éviter toute flamme et toute étincelle
- S'installer dans une pièce ayant un point d'eau (salle de bains, cuisine, cabinet de toilettes...)
- Prendre l'écoute d'une radio locale
- Respirer à travers un linge imbibé d'eau
- Attendre, pour sortir, le signal de fin d'alerte

2 - CONDUITE A TENIR LOIN DE CHEZ SOI

- Les pilotes devront respirer à travers un linge épais (mouchoir, cache-nez, veste manteau...)
- Rester chez soi, lentement vers la maison la plus proche
- Les automobilistes devront fermer les glaces et les systèmes d'aération et de chauffage et s'éloigner de la zone en se conformant aux instructions des services de sécurité.

Avis favorable du conseil d'hygiène

Le Conseil départemental d'hygiène a donné, hier, un avis favorable à l'extension de la S.n.p.e. sur le site du complexe chimique sud-toulousain. Le C.d.h. est un organisme composé d'une quinzaine de personnes, élus (département, communes), représentants de diverses administrations (Industrie et Recherche, Action sanitaire et sociale, Equipement, Agriculture et Forêt, Concurrence et consommation, Santé, direction vétérinaire) et associations (Fédérations de pêche, consommateurs, défense de l'environnement), ainsi que de membres désignés pour leur compétence. Ce conseil donne un avis sur chaque dossier nécessitant une autorisation préfectorale, en matière d'hygiène et d'environnement.

On sait que la S.n.p.e. (Société nationale des poudres et explosifs) souhaite augmenter sa production de perchlorate d'ammonium (carburant utilisé pour « Ariane V » dans le cadre de « Hermès ») et implanter une nouvelle unité d'hydrogénation (à des fins de production pharmaceutique : lire « La Dépêche » du 6 octobre 1989 : « La ville

rose veut faire bronzer les saumons »).

Le C.d.h., après avoir écouté les explications de la direction régionale de l'industrie et de la recherche et des responsables de la S.n.p.e., a donné un avis favorable à cette extension, à l'unanimité moins une abstention et une voix contre.

Le conseil municipal de Toulouse avait donné, le 27 octobre 1989 (« La Dépêche » du 28 octobre) un avis favorable assorti de conditions à cette extension. On réclamait, notamment, l'installation d'un bassin de rétention destiné à recueillir les eaux utilisées par les sauveteurs en cas d'incendie pour éviter toute pollution accidentelle de la Garonne, qui longe les installations de la S.n.p.e. au sud de Toulouse. Ce bassin sera réalisé dans trois ans.

Une manifestation symbolique des Amis de la Terre avait lieu, hier matin, devant la préfecture. Les écologistes de cette association étant opposés à l'extension.

Le préfet devrait suivre, en principe, l'avis favorable donné par le C.d.h. et accorder son autorisation à l'extension de la S.n.p.e.

Philippe EMERY.



Manifestation symbolique des Amis de la Terre, devant la préfecture, hier matin, au moment où se tenait le conseil départemental d'hygiène.

(Photo « La Dépêche du Midi », op. Thierry Bordes.)

Humeur

Fallait-il sortir les masques ?

Concou, revoilà les « écolo » masqués dans la rue. Ils ne faisaient plus partie du paysage toulousain. Nous commençons à les croire « rangés des manifs » à force de les voir battre les campagnes électorales en complet veston. Mais leur rassemblement d'hier nous gêne un peu. S'il rappelle utilement (ô combien !) que le combat pour le droit élémentaire à respirer un air pur n'est jamais gagné (et là nous les suivrons toujours...), ce meeting folklorique pose des questions. Les « Amis de la terre » ne veulent plus entendre parler de la S.n.p.e., la « Poudrerie », qui fait si peur avec ses voisins, de la fameuse plateforme chimique Sud. Il n'y a guère, l'association suggérerait que l'entreprise se reconvertisse en fabrique de champignons. Maintenant, elle dresse les masques à gaz, place du Capitole parce que les responsables investissent pour négocier le difficile virage de l'an 2000.

Mais est-ce bien le moment de lui jeter des bâtons dans les roues ? Que l'on exige des garanties de sécurité draconiennes pour des usines aussi dangereuses en raison des produits qu'elles traitent et stockent, entièrement d'accord. Mais de là à dresser systématiquement l'opinion contre elles quand elles cherchent à se diversifier... La S.n.p.e. veut s'équiper pour fabriquer le carburant solide de l'énorme « Ariane » d'ici quelques années et d'autres produits de base destinés à l'industrie pharmaceutique. Peut-on le lui reprocher, à l'heure où chaque emploi compte ? L'industrie chimique, il faudra apprendre à vivre avec elle, car elle reprend du poids dans l'économie. En commençant, par exemple, par ne plus construire la moindre résidence d'habitation dans les parages. Il y a suffisamment de place ailleurs.

Doit-on de la même manière chercher du « poil sur les œufs », chez Motorola qui investit elle aussi pour comporter son site toulousain ?

Pour attirer un établissement comme celui-là, sur leur territoire, certaines collectivités vont jusqu'à payer des milliards de centimes. Avec ou sans citernes d'acide chlorhydrique...

A.B.

La Dépêche du Midi - 18 avril 1987

Zone industrielle Sud : Sinistre plaisanterie

La préfecture communique :

De sinistres plaisantins ont cru devoir distribuer aux riverains de la zone industrielle Sud de Toulouse un document qui, sous la double entête de la préfecture et des industriels du site donne des indications pour le moins farfelues.

Outre l'incongruité d'une telle manœuvre tendant à inquiéter inutilement l'opinion publique, ce document fait la preuve de la légèreté et du peu de conscience de ses auteurs.

Il est demandé aux personnes qui en auraient reçu un exemplaire de ne le considérer que comme ce qu'il est vraiment : un canular de mauvais goût.

BAS LES MASQUES!



**FERMETURE DES USINES
DE MORT :**

**AZF(ONIA) SNPE
ORGANICHIM TOLOCHIMIE**

Groupe AsaZ Fumé.

**Edition Cras
BP 492
31100 Toulouse cedex 06**